

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 24 JUIN 2026

Rapport d'information

Calendrier prévisionnel des concours et des examens professionnels pour 2027

Le calendrier prévisionnel permet aux candidats et à nos partenaires (internes, externes, institutionnels) d'anticiper la préparation et la collaboration à l'organisation des concours et des examens professionnels. C'est également un document de communication mis à disposition du public sur le site internet du CNFPT. Le CNFPT a obtenu la certification ISO 9001 en mars 2014 pour l'organisation de ses opérations de concours et d'examens professionnels et doit maintenir un haut niveau de qualité de service. L'élaboration du calendrier tient ainsi compte à la fois de la nécessité d'articuler plusieurs opérations de concours et d'examens professionnels sur une année tout en garantissant leur sécurité juridique. Le calendrier prévisionnel de 2027 reprend les grands principes et périodes du calendrier de 2026.

Ce calendrier est publié sous réserve de modifications. En effet, afin de répondre aux contraintes et éventuels aléas, un concours ou un examen professionnel peut être ajouté, supprimé ou reporté. Seule la parution au Journal officiel des arrêtés d'ouverture des concours et examens professionnels confirme leur organisation.

Rappel des voies d'accès aux concours :

Le concours externe est ouvert aux candidats possédant un niveau de diplôme déterminé.

Le concours externe spécial est ouvert, pour l'accès au cadre d'emplois d'administrateur territorial, aux candidats possédant un niveau de diplôme déterminé et ayant suivi une classe préparatoire aux concours de la fonction publique, accessible sur critères sociaux.

Le concours interne est ouvert aux fonctionnaires et aux agents publics contractuels ayant accompli une certaine durée de services publics effectifs et pour la filière sapeurs-pompiers ayant accompli une formation de professionnalisation de chef de site.

Le troisième concours est ouvert, pour l'accès au cadre d'emplois d'administrateur territorial, aux personnes justifiant d'une expérience en qualité d'élu, de responsable d'association ou d'une ou de plusieurs activités professionnelles de droit privé, pendant une certaine durée.

Modalités d'inscriptions :

Depuis 2022, pour faire acte de candidature, le candidat peut s'inscrire en ligne et transmettre ses pièces justificatives dans un espace candidat dématérialisé.

Les dates prévisionnelles des épreuves sont précisées dans le calendrier ci-après.

Examen professionnel d'administrateur territorial

Période d'inscription	Période de déroulement des épreuves	Conditions d'admission à concourir
2027		
Du 7 décembre 2026 au 8 janvier 2027	Examen des dossiers : du 22 février au 5 mars 2027 Épreuves orales : du 12 au 23 avril 2027	Décret n° 87-1097 du 30 décembre 1987 portant statut particulier du cadre d'emplois des administrateurs territoriaux

Concours d'administrateur territorial

Période d'inscription	Période de déroulement des épreuves	Conditions d'admission à concourir	Scolarité INET
2027			
Du 15 février au 19 mars 2027	Épreuves écrites : du 21 au 25 juin 2027 Épreuves orales : ▪ Du 4 au 15 octobre 2027 (concours externes et 3 ^{ème} concours) ▪ Du 2 au 5 novembre 2027, du 8 au 10 novembre 2027 et du 15 au 17 novembre 2027 (concours interne)	Décret n° 87-1097 du 30 décembre 1987 portant statut particulier du cadre d'emplois des administrateurs territoriaux Décret n° 2021-239 du 3 mars 2021 instituant des modalités d'accès à certaines écoles de service public et relatif aux cycles de formation y préparant	Février 2028 à juillet 2029

Examen professionnel d'ingénieur en chef territorial

Période d'inscription	Période de déroulement des épreuves	Conditions d'admission à concourir
2027		
Du 11 janvier au 12 février 2027	Examen des dossiers : du 26 mars au 9 avril-2027 Épreuves orales : du 31 mai au 11 juin 2027	Décret n°2016-200 du 26 février 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs en chef territoriaux

Concours d'ingénieur en chef territorial

Période d'inscription	Période de déroulement des épreuves	Conditions d'admission à concourir	Scolarité INET
2027			
Du 6 avril au 11 mai 2027	Épreuves écrites : du 7 au 9 septembre 2027 Épreuves orales : du 22 novembre au 3 décembre 2027	Décret n°2016-200 du 26 février 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs en chef territoriaux	Avril 2028 à mars 2029

Concours de conservateur territorial de bibliothèques et de conservateur territorial du patrimoine

Concours	Période d'inscription	Période de déroulement des épreuves	Conditions d'admission à concourir	Scolarité INET/INP
2027				
Conservateur territorial de bibliothèques	Du 8 février au 12 mars 2027	Épreuves écrites : les 19 et 20 mai 2027 Épreuves orales : du 20 septembre au 1 ^{er} octobre 2027	Décret n° 91-841 du 2 septembre 1991 portant statut particulier du cadre d'emplois des conservateurs territoriaux de bibliothèques	Février 2028 à juillet 2029 INET
Conservateur territorial du patrimoine	De février à mars 2027 <i>(À confirmer par l'INP)</i>	Épreuves écrites : début juillet 2027 <i>(à confirmer par l'INP)</i> Épreuves orales : septembre/octobre 2027 <i>(à confirmer par l'INP)</i>	Décret n° 91-839 du 2 septembre 1991 portant statut particulier du cadre d'emplois des conservateurs territoriaux du patrimoine	Janvier 2028 à juin 2029 INP

Examen professionnel de colonel de sapeurs-pompiers professionnels

Période d'inscription	Période de déroulement des épreuves	Conditions d'admission à concourir	Scolarité ENSOSP
2027			
Du 4 janvier au 5 février 2027	Examen des dossiers : les 16 et 17 mars 2027 Épreuves orales : du 28 au 30 avril 2027	Décret n° 2016-2002 du 30 décembre 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois de conception et de direction des sapeurs-pompiers professionnels	Début scolarité : septembre/octobre 2027

Concours interne de colonel de sapeurs-pompiers professionnels

Période d'inscription	Période de déroulement des épreuves	Conditions d'admission à concourir	Scolarité ENSOSP
2027			
Du 16 novembre 2026 au 11 décembre 2026	Épreuves écrites : du 22 au 24 mars 2027 Épreuves orales : du 14 au 18 juin 2027	Décret n° 2016-2002 du 30 décembre 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois de conception et de direction des sapeurs-pompiers professionnels	Début scolarité : septembre/octobre 2027